

NOTRE COURRIER

JOURNAL D'ASSURANCE

PUBLIÉ À QUÉBEC, 133, RUE ST-PIERRE



Vol. V

SEPTEMBRE-OCTOBRE, 1905

No. 3.

UN HOMME RICHE DEVRAIT S'ASSURER, POURQUOI ?

L'assurable:—Eh bien! je puis certainement faire plus d'argent en plaçant mon argent moi-même. Vous dites vous-même, monsieur l'agent, que d'après la proposition que vous me faites, je ne puis compter que sur un revenu de trois pour cent ou environ. Je puis réaliser au moins cinq pour cent, en faisant mes placements moi-même.

L'agent:—Je ne doute pas que vous ayez raison, mais pouvez-vous me garantir que tous les placements que vous ferez seront toujours d'heureux et profitables placements? Pouvez-vous me garantir qu'au lieu de perdre, vous allez gagner de l'argent?

L'assurable:—Je ne puis pas vous donner de telles garanties, sans doute, mais à en juger par le passé, toutes les probabilités sont en ma faveur.

L'agent:—C'est justement ce qui fait la force de ma proposition. Elle vous garantit une sécurité positive absolue. Il peut vous arriver des revers de fortune, mais vous avez, au contraire, dans votre police d'assurance sur la vie, un actif sur lequel vous pouvez implicitement compter. Dans les affaires, vous courez constamment de grands risques, n'est-ce pas?